

POTAIN®

by **Mantowoc**

FORMATIONS 2020

Conduite de grues à tour

Saint Pierre de Chandieu - France

Yes! We Care

09/2019



Emmanuel KIRCHNER

Responsable Centre de Formation

Emmanuel.kirchner@manitowoc.com

cdf@manitowoc.com

Tél : 04 69 85 92 20

Mobile : 06 15 24 51 00

Sophie BARTHÈS

Coordnatrice Planning Formations

Sophie.barthes@manitowoc.com

Tél : 04 69 85 92 31

!!! Nouveauté 2020 !!!

Afin de mieux vous servir, nous avons développé un partenariat de proximité avec le centre de formation Emile PICO. Situé en région SUD à Mallemort entre Cavaillon, Aix en Provence et Salon-de-Provence, il est agréé pour le passage des CACES® R.487 Catégorie 1 et 3.

(La Catégorie 2 flèche relevable est en cours d'agrément au moment de la publication de la brochure)



Tél : 04 90 59 42 05

Email : contact@poleformation-tp.fr



Outils à disposition

Matériel à disposition :

- 5 grues : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 269, MDT 219.
- 2 ascenseurs : TCL / Cab'IN,
- 1 showroom avec 10 bancs de formation techniques,
- 1 simulateur de conduite de grues à tour,
- 5 Salles de cours dédiées.

Langues parlées :

- Français. Le CACES® est un certificat d'aptitude demandé en France uniquement.

Retrouvez notre brochure sur notre site internet :

- > Manitowoccranes.com
 - > *Parts_Services*
 - > *Training*
 - > *Technical Learning Center*

Contactez-nous :

Adresse mail : cdf@manitowoc.com

Certifications :

- Un centre de formation référencé au DATA DOCK,
- Homologué O.P.Q.F,
- Des formations de conduite sanctionnées par un CACES®, reconnues par la SUVA pour travailler en Suisse,
- Membre de l'ASSOCA (Association des organismes certifiés CACES).



Adresse :

Parc d'activités des Portes du Dauphiné
5 rue Lavoisier
69780 Saint Pierre de Chandieu (à proximité de LYON - aéroport)
04 69 85 92 20

CONDUITE : Parcours conducteur

Initial

Renouvellement

GAT 105
Débutants

Apprentissage 14 jours
Test 1 jour

GAT 21

Révision théorique 1 jour,
Révision pratique 1 jour,
Test 1 jour

ou

ou

GAT 70
avec première expérience

Apprentissage 10 jours
Test 1 jour

GAT 14

Révision théorique 1 jour,
Test 1 jour

ou

GAT 7

Test pratique

Délivrance CACES® R487 GME et GMA

Nom de la formation	Descriptif de la formation	Page	Lieu
GAT 105	Grutiers Débutants CACES® R487 grues à tour GME/GMA	6	St Pierre de Chandieu
GAT 70	Grutiers avec première expérience CACES® R487 grues à tour GME/GMA	7	St Pierre de Chandieu
GAT 21	Renouvellement CACES® R487 grues à tour GME/GMA Théorie 1 jour/pratique 1 jour/test 1 jour	8	St Pierre de Chandieu
GAT 14	Renouvellement CACES® R487 grues à tour GME/GMA Théorie 1 jour/test 1 jour	9	St Pierre de Chandieu
GAT 7	Test pratique grues à tour CACES® R487 GME/GMA	10	St Pierre de Chandieu

!! ATTENTION !!



Les dates avec une étoile « * » sont susceptibles de changer car l'homologation pour le CACES R.487 est en cours de réalisation au moment de l'édition de la brochure.

Objectifs :

- Conduire les grues à tour de catégories GME et GMA en cabine et/ou au sol avec radiocommande EN SECURITE.
- Etre capable de combiner les différents mouvements de la grue sans générer de ballant en charge.

Programme :

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue (technologies, conformités lors de l'installation, interférences, zones interdites, signalisation, équipement des voies de translation),
- Poste de conduite (les organes de commande, les aides à la conduite, sites masqués et télésurveillance),
- Communication avec le personnel au sol (gestes de commandement, communication orale et audio),
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (influence du vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, contrôles et vérifications périodiques),
- Mécanismes (composants, principes de fonctionnement, dysfonctionnements et entretien),
- Courant électrique (dispositif et sécurités),
- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier,
- Pratique intensive de la conduite des grues avec des exercices évolutifs pour être capable de combiner distribution, orientation, levage et translation sans générer de ballant.



Formateurs / correspondants :

- C. PRELY Formateur technique
- A. DOS SANTOS Formateur technique
- E. KIRCHNER Responsable Pédagogique

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

Moyens :

- 5 salles de cours équipées de moyens interactifs.
- 5 grues à tour, 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219 CCS et MDT 269 CCS,
- 1 simulateur de conduite.

Validation des acquis :

- Examen de fin de stage.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu pour travailler en Suisse après démarche auprès de la SUVA (nous demander une synthèse d'évaluation de stage).



Renouvellement tous les 5 ans

Prérequis :

- Personnes débutantes majeures.
- Etre déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- Comprendre le français.

Durée :

3 semaines – 15 jours - 105 heures

Nombre de participants :

5 participants

Dates :

6-24-janv.*	4-22 mai	5-23-oct.
3-21-févr.*	8-26 juin	2-20-nov.
2-25 mars	6-24-juil.	30-18-déc
6-24-avr.	7-25-sept.	

Tarif :

- Prix du stage par personne (formation et test CACES®) : 3985€ HT
- Repas : 225€ HT

Objectifs :

- Conduire les grues à tour de catégories GME et GMA en cabine et/ou au sol avec radiocommande EN SECURITE.
- Etre capable de combiner les différents mouvements de la grue sans générer de ballant en charge.

Programme :

- Rôle et responsabilités du grutier,
- Installation de la grue (technologies, conformités lors de l'installation, interférences, zones interdites, signalisation, équipement des voies de translation),
- Poste de conduite (les organes de commande, les aides à la conduite, sites masqués et télésurveillance),
- Communication avec le personnel au sol (gestes de commandement, communication orale et audio),
- Caractéristiques d'exploitation (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages),
- Règles d'exploitation (influence du vent, règles de prévention, prise et fin de poste, manœuvres interdites, contrôles et vérifications périodiques),
- Mécanismes (composants, principes de fonctionnement, dysfonctionnements et entretien),
- Courant électrique (dispositif et sécurités),
- Techniques d'élingage,
- Organisation de chantier,
- Pratique intensive de la conduite des grues avec des exercices évolutifs pour être capable de combiner distribution, orientation, levage et translation sans générer de ballant.



Renouvellement tous les 5 ans

Prérequis :

- Personnes majeures possédant une première expérience de la conduite des grues à tour.
- Etre déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- Comprendre le français.

Durée :

2 semaines - 10 jours - 70 heures

Nombre de participants :

5 participants



Formateurs / correspondants :

- C. PRELY Formateur technique
- A. DOS SANTOS Formateur technique
- E. KIRCHNER Responsable Pédagogique

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

Moyens :

- 5 salles de cours équipées de moyens interactifs.
- 5 grues à tour, 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219 CCS et MDT 269 CCS,
- 1 simulateur de conduite.

Validation des acquis :

- Examen de fin de stage.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu pour travailler en Suisse après démarche auprès de la SUVA (nous demander une synthèse d'évaluation de stage).

Dates :

6-17-janv.*	4-15 mai	5-16-oct.
3-14-févr.*	8-19 juin	2-13-nov.
2-13 mars	6-17-juil.	30-11-déc.
6-17-avr.	7-18-sept.	

Tarif :

- Prix du stage par personne (formation et test CACES®) : 3085€ HT
- Repas : 150€ HT

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques et pratiques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues à tour GME et GMA.

Programme :

- Rôle et responsabilités du grutier,
- La grue et son installation: technologies, conformités, interférences, zones interdites,
- Le poste de conduite: organes de commande, aides à la conduite, sites masqués et télésurveillance,
- Communication avec le personnel au sol,
- Exploitation: caractéristiques (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages) et règles de prévention (prise et fin de poste, manoeuvres interdites, contrôles et vérifications périodiques),
- Mécanismes: composants, fonctionnement, entretien,
- Courant électrique,
- Elingage,
- Organisation de chantier: signalisation, équipement des voies de translation,
- Pratique intensive sur grues avec exercices évolutifs.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.



Renouvellement tous les 5 ans

Prérequis :

- Grutiers expérimentés.
- Etre déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- Comprendre le français.

Durée :

3 jours – 21 heures

Nombre de participants :

3 participants maximum



Formateurs / correspondants :

- C. PRELY Formateur technique
- A. DOS SANTOS Formateur technique
- E. KIRCHNER Responsable Pédagogique

Moyens :

- 5 salles de cours équipées de moyens interactifs.
- 5 grues à tour, 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219 CCS et MDT 269 CCS,
- 1 simulateur de conduite.

Validation des acquis :

- Examen de fin de stage.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu pour travailler en Suisse après démarche auprès de la SUVA (nous demander une synthèse d'évaluation de stage).

Dates :

7-9-janv.*	5-7 mai	13-15-oct.
18-20-févr.*	2-4 juin	8-10-déc.
10-12 mars	23-25 juin	
14-16-avr.	1-3-sept.	

Tarif :

- Prix du stage par personne (formation et test CACES®) : 1105€ HT
- Repas : 45€ HT

Objectifs :

- Apporter des compléments théoriques pour certifier les grutiers expérimentés sur grues à tour GME et GMA.

Programme :

- Rôle et responsabilités du grutier,
- La grue et son installation: technologies, conformités, interférences, zones interdites,
- Le poste de conduite: organes de commande, aides à la conduite, sites masqués et télésurveillance,
- Communication avec le personnel au sol,
- Exploitation: caractéristiques (courbes de charges, limiteurs d'efforts et de mouvements, mouflages) et règles de prévention (prise et fin de poste, manoeuvres interdites, contrôles et vérifications périodiques),
- Mécanismes: composants, fonctionnement, entretien,
- Courant électrique,
- Elingage,
- Organisation de chantier: signalisation, équipement des voies de translation.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.



Formateurs / correspondants :

- C. PRELY Formateur technique
- A. DOS SANTOS Formateur technique
- E. KIRCHNER Responsable Pédagogique

Moyens :

- 5 salles de cours équipées de moyens interactifs.
- 5 grues à tour, 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219 CCS et MDT 269 CCS,
- 1 simulateur de conduite.

Validation des acquis :

- Examen de fin de stage.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu pour travailler en Suisse après démarche auprès de la SUVA (nous demander une synthèse d'évaluation de stage).



Renouvellement tous les 5 ans

Prérequis :

- Grutiers expérimentées.
- Etre déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- Comprendre le français.

Durée :

2 jours – 14 heures

Nombre de participants :

3 participants maximum

Dates :

30-31-janv.*	27-28-avr.	27-28-oct.
25-26-févr.*	29-30 juin	24-25-nov.
24-25 mars	28-29-juil.	
30-31 mars	29-30-sept.	

Tarif :

Prix du stage par personne (formation et test CACES®) : 735€ HT
Repas : 30€ HT

Objectifs :

- Evaluer les connaissances théoriques et pratiques des grutiers expérimentés conformément aux prérequis du CACES® R487.

Programme :

- Examen théorique portant sur les connaissances des grues à tour de catégories GME et GMA conforme à la recommandation R487,
- Examen de conduite sur grues à tour de catégories GME et GMA en cabine et/ou au sol avec une radiocommande,
- Evaluation des capacités à manœuvrer des charges en sécurité et en précision en combinant les différents mouvements de la grue,
- Entretien complémentaire portant sur les connaissances de prise et fin de poste et de changements de mouflages.

Méthodes pédagogiques :

- Théorie avec support de formation dédié et pratique sur GME et GMA POTAIN dernière génération & simulateur de conduite.

Moyens :

- 5 salles de cours équipées de moyens interactifs.
- 5 grues à tour, 2 GME et 3 GMA : Igo 50, Igo T 85, HUP 32-27, MDT 219 CCS et MDT 269 CCS,
- 1 simulateur de conduite.



Renouvellement tous les 5 ans

Prérequis :

- Grutiers expérimentés.
- Etre déclaré apte au travail en hauteur par la médecine du travail.
- Comprendre le français.

Durée :

1 journée – 7 heures

Nombre de participants :

3 participants maximum



Formateurs / correspondants :

- C. PRELY Formateur technique
- A. DOS SANTOS Formateur technique
- E. KIRCHNER Responsable Pédagogique

Validation des acquis :

- Examen de fin de stage.
- Délivrance du CACES® R487 si les résultats sont positifs ou d'une fiche individuelle d'évaluation si les résultats sont négatifs.

CACES® reconnu pour travailler en Suisse après démarche auprès de la SUVA (nous demander une synthèse d'évaluation de stage).

Dates :

6-janv.*	4-mai	12-oct.
20-janv.*	18-mai	26-oct.
4-févr.*	2-juin	9-nov.
24-févr.*	22-juin	23-nov.
9-mars	15-juil.	7-déc.
23-mars	27-juil.	14-déc.
6-avr.	14-sept.	
20-avr.	28-sept.	

Tarif :

- Prix du stage par personne (formation et test CACES®): 485€ HT
- Repas : 15€ HT

Modalités :

- Inscription par bon de commande disponible avec nos conditions générales d'inscription, page suivante.
- Merci de bien vouloir nous retourner un bon de commande par stagiaire.
- Vous pouvez nous les envoyer à :
 - cdf@Manitowoc.com
 - Sophie.barthes@Manitowoc.com



Prérequis et EPI:

- L'aptitude au « travail sur grues » donnée par la médecine du travail est impérative.
- Les EPI sont obligatoires : Chaussures de sécurité, harnais, tenue appropriée (pas de shorts), gants, casque et lunettes.

Convocations:

- Nous vous ferons parvenir 3 semaines avant le début du stage :
 - une convocation,
 - une liste d'hébergement à proximité à prix négociés.

Facturation:

- A l'issue du stage, nous vous transmettrons :
 - une "Facture -convention" de formation,
 - un certificat de formation,
 - Un état de présence.

➤ *Les prix sont donnés à titre indicatif : valeur octobre 2019. Ils seront modifiables en fonction des conditions économiques, dans la limite autorisée par la législation en vigueur ou décision unilatérale de Manitowoc Crane Group SAS.*

Conditions générales d'inscription et de participation aux enseignements du centre de formation Manitowoc France SAS

Les présentes conditions générales d'inscription et de participation concernent :

- Le Centre de formation Manitowoc France SAS

Article 1 - Dates et lieux des actions de formation

Les dates et lieux des actions sont fixés :

- soit par des documents valant offre de formation, établis et diffusés par le Centre de formation MCG France SAS.

- soit par accord entre un ou plusieurs demandeurs de formation et le Centre de formation MCG France SAS (convention de formation).

Article 2 - Inscriptions

Les inscriptions, libellées sur des bulletins d'inscription, ou adressées sur simple demande, doivent parvenir trois semaines avant le début de la formation, au Centre de formation MCG France SAS, accompagnées, notamment pour les stagiaires individuels, du versement des frais de formation, sauf dispositions contractuelles particulières. La signature du document d'inscription par l'employeur ou par le bénéficiaire de la formation vaut acceptation des conditions générales d'inscription et de participation aux enseignements du Centre de formation Manitowoc France SAS.

NOTA : l'accès à certains stages fait l'objet de critères particuliers (Pré-requis). Veuillez consulter notre offre de formation ou contacter nos services.

Article 3 Annulation d'inscription

Stages inter entreprises

a) En cas d'annulation d'inscription reçue par le Centre de formation Manitowoc France SAS moins de dix jours ouvrables avant le début de la formation, une somme égale aux deux tiers du montant des frais de formation reste à la charge du demandeur de formation, au titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.

b) En cas de non participation à la formation d'un stagiaire inscrit ou d'abandon en cours de formation, la totalité des frais de formation est à la charge du demandeur de formation, à titre d'indemnités forfaitaires, sauf cas de force majeure.

c) Les sommes facturées au titre du présent article ne sont pas, par nature, imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue.

Stages intra entreprises

Conditions particulières.

Article 4 - Annulation ou report de stage

Certaines circonstances peuvent entraîner de la part du Centre de formation Manitowoc France SAS, soit l'annulation d'une action de formation, soit son report à une date ultérieure. Dans ce cas, les entreprises (ou les stagiaires individuels) :

* sont avisés, sauf cas de force majeure, au moins une semaine avant le début prévu de l'action de formation,

* ne supportent aucune charge ou frais

* ne peuvent prétendre à une quelconque indemnisation de la part du Centre de formation Manitowoc France SAS.

En cas de changement de dates, les entreprises (ou les stagiaires) ont le choix entre le remboursement des sommes versées et le report de leur(s) inscription(s) pour une action ultérieure.

Article 5 - Convention de formation continue

Selon la législation en vigueur et conformément aux dispositions de l'article L920-1 du Code du travail, une convention de formation, ou facture convention, ou contrat de prestation, est établi.

Article 6- Frais de formation

Les frais de formation comprennent :

a) Dans tous les cas, les frais d'enseignement proprement dits (le tarif applicable est celui en vigueur à la date du début de l'enseignement, sauf dispositions contraires revues contractuellement entre le demandeur de formation et le Centre de formation Manitowoc France SAS) et, le cas échéant, les frais annexes dont frais de déplacement du ou des formateurs, frais de mise à dispositions de matériel, tests... Chaque action fait l'objet d'une ou plusieurs factures.

b) S'il y a lieu, des frais d'hébergement (repas et chambre), le tarif applicable étant celui en vigueur lors des périodes d'accueil des stagiaires.

La facturation comprend, s'il y a lieu, la perception de la TVA aux taux applicables dans les conditions réglementaires.

Article 7 - Paiement

Toute facture relative à des frais de formation est payable à réception net d'escompte. Tout retard, conformément aux dispositions légales en vigueur, fait l'objet de pénalités, non imputables sur la participation obligatoire au financement de la formation continue, déterminées par l'application d'une fois et demie le taux légal sur les sommes restant dues.

Article 8 - Obligation des parties

Le Centre de formation Manitowoc France SAS s'engage à faire bénéficier chaque participant d'une formation conforme aux finalités (préparation à un examen, acquisition de connaissances et/ou du savoir-faire...) et caractéristiques (lieu, date, durée...) de la formation choisie sur un bulletin d'inscription ou définie contractuellement, hors les cas prévus à l'article 4 ci-dessus.

Le participant accepte de suivre cet enseignement et s'engage à respecter le règlement intérieur des stagiaires mis à sa disposition.

Dès que la formation s'effectue sur un site extérieur le Centre de formation Manitowoc France SAS, le chef d'entreprise d'accueil s'oblige à respecter la réglementation en vigueur et notamment l'article R 237 du code du travail relatif aux prescriptions particulières d'hygiène et de sécurité (PPSPS) applicables aux travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure.

Article 9 - Organisation des enseignements

a) Tous les enseignements du Centre de formation Manitowoc France SAS sont dispensés sous l'autorité technico-pédagogique du Directeur du Centre. Le programme de formation est remis au début de chaque enseignement aux participants.

b) La responsabilité pédagogique de chaque enseignement est assurée par un collaborateur permanent du Centre de formation Manitowoc France SAS. L'animation peut être confiée à un ou plusieurs autres collaborateurs permanents ou occasionnels.

c) Il est rappelé que l'inscription au stage n'emporte pas obtention automatique des titres proposés (conduite - montage - démontage). Cette obtention est liée à la réussite objective de tests appropriés. En cas de fraude, le stagiaire pourra être éliminé. En cas de doute, le Centre de formation Manitowoc France SAS se réserve la possibilité de faire passer au stagiaire un nouveau test.

d) Toutes les actions de formation font l'objet d'une ou plusieurs évaluations de satisfaction des participants.

Article 10- Présence des participants

a) La preuve de la participation effective des stagiaires, à tout ou partie des enseignements auxquels ils sont inscrits, résulte de l'émargement des documents de contrôle qui leur sont présentés.

b) A l'issue du stage, une attestation de présence est délivrée.

Article 11- Litiges

En cas de litige et si aucune solution amiable n'est trouvée, le tribunal de Commerce de Lyon sera seul compétent.

MAJ : 01/08/2019

Adresse / Localisation



MANITOWOC CRANE GROUP FRANCE SAS

Parc d'Activité des Portes du Dauphiné

5 rue Lavoisier

69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU

04 69 85 92 20



Coordonnées GPS :

Latitude : 45° 38' 47'' N

Longitude : 05° 00' 53'' Est

Certifications



Regional headquarters

Americas

Milwaukee,
Wisconsin, USA
Tel: +1 414 760 4600

Shady Grove,
Pennsylvania, USA
Tel: +1 717 597 8121

Europe and Africa

Dardilly,
France - TOWERS
Tel: +33 (0)4 72 18 20 20

Wilhelmshaven,
Germany - MOBILE
Tel: +49 (0) 4421 294 0

APAC

Shanghai,
China
Tel: +86 21 6457 0066

Singapore
Tel: +65 6264 1188

Middle East and India

Dubai, UAE
Tel: +971 4 8862677



This document is non-contractual. Constant improvement and engineering progress make it necessary that we reserve the right to make specification, equipment, and price changes without notice. Illustrations shown may include optional equipment and accessories and may not include all standard equipment.